

Etudes de mycologie centrofricaine

par Roger HEIM

III

La Coulemelle à bulbe tranchant d'Afrique centrale

Leucocoprinus obruptibulbus Heim

(= *Macrolepiota abruptibulba*)

(brève diagnose latine in *Rev. de Mycol.*, XXXIII, 2-3, p. 213, 1968)

DESCRIPTION FRANÇAISE

CARACTÈRES MACROSCOPQUES :

Espèce de taille moyenne.

Chapeau de 6-8 cm de diamètre en général et jusqu'à 13 cm, convexe-largement conique puis étalé, avec un ample umbo couvert d'une grande mèche apprimée brun pourpre très foncé tirant sur le violet en son centre et devenant *violet foncé* (K. 535) par la dessiccation ; se dilacérant autour en larges écailles un peu plus claires et en mèches légères, les unes et les autres orientées radialement, s'individualisant souvent en \pm 10-15 plaques vaguement rectangulaires et finement fissurées, entourées de mèches fibrilleuses distantes, rayonnantes, « en forme de flammes », crème carné (K. 128 C) sur fond blanchâtre, celles, marginales, généralement et vaguement triangulaires, correspondant à l'assise sous-épidermique, l'ensemble de ces écailles piléiques *formant carrelage*, continu surtout à l'état sec ; mou.

Pied relativement long et grêle, de 8-13 cm \times 3,5-4 mm, s'élargissant peu à peu et régulièrement (7-7,5 mm) vers la base, blanc en haut au-dessus de la bague, jaunissant puis brunissant ailleurs, marqué de quelques mèches fibrilleuses, apprimées et brunâtres, enveloppé dans le 1/3 ou le 1/4 inférieur d'un fin tomentum blanc, cotonneux, apprimé ; anneau mobile supérieur, triple, *proéminent*, ombrelliforme, à corps cylindrique interne et inférieur enserrant le pied et à partie supérieure rabattue (1) ; large bulbe proéminent, *cupuliforme*, à *marge coupante*, atteignant 16-17 mm de large, séparée de la base pédiculaire par une profonde vallécule où l'élargissement de la base du pied vient s'achever ; fistuleux, à moelle blanche.

(1) « en forme de pomme d'arrosoir »



Fig. 1. — *Leucocoprinus abruptibulbus* Heim

Photographic d'une aquarelle de Mme M. Bory, d'après les dessins de R. Heim (gr. nat.)

Lamelles assez serrées, plutôt larges, minces et fragiles, libres, crème, paille clair (K. 153 B) et sans reflet rose ni vert à l'état frais, mais devenant rose orangé au niveau de l'hypopile, rougissant à la section ; par la dessiccation d'un *blond doré* notablement *sombre* (K. 152-153) (MSG 10 YR. 7/6) (1).

Chair blanche dans le chapeau, cotonneuse, moelle, rapidement carnée à la section ; d'un rose lilacin sec, surtout à la base, *rouge orangé* dans le pied ; d'une façon générale *orange par le frottement* (K ± 111) ; odeur fine et agréable ; saveur douce puis un peu sucrée.

Sporée d'un blanc presque pur sur le frais, puis, par la dessiccation d'une teinte paille sale (MHC. 5 A 2/4 A₂) (2) (les spores tombent et se déposent malaisément).

CARACTÈRES MICROGRAPHIQUES :

Spores normales de $8,3-10 \times 5,5-6,6 \mu$ (moyenne en profil frontal : $9 \times 6 \mu$, dorsiventral : $9 \times 5,9 \mu$), piriformes-subciformes, tendant vers la forme losangique en s'allongeant ; tégument épais de $1,5 \mu$ environ ; large pore germinatif ($2,3-2,5 \mu$) ; subhyalines, insensibles à l'iode, à appendice hilare très apparent, bien individualisé, ampulliforme. Sur certains spécimens, nombreuses sont les spores anormales, étirées, parfois doubles, atteignant $20 \times 8,5 \mu$, fréquemment de $10-15 \times 4,5-6,7 \mu$, parfois munies d'une constriction médiane. Sous-hyménium rameux.

Basides piriformes-allongées, assez courtes mais nettement amincies vers la base, de $\pm 26-30 \times 6-7 \mu$, tétraspores. Cystides absentes.

Revêtement piléique en palissade disjointe, diffuse, correspondant à la strate squameuse, anatomiquement filamenteuse-dressée, formée d'hyphes longues et grêles, à rares cloisons, la plupart étroites ($3-5-10-17 \mu$), subhyalines, cylindracées, le plus souvent se rétrécissant vers le sommet, arrondi ou effilé, qui montre sur le sec un *précipité* colorable au bleu coton (fig. 3).

CARACTÈRES MACROCHIMIQUES :

Gaïac : + + + + ; phénol : + + ; SO₂Fe et NH₃ : —.

HABITAT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE :

Disséminé mais en échantillons nombreux aux mêmes lieux, ombreux et humides, dans la terre humique de la forêt ancienne, surtout dans les déclivités du terrain, près de la piste de M'Balé, environs de La Maboké (type, 5-V-1968, leg. R. Heim, n° LM 3001, M.N.H.N.P.). Trouvé précédemment mais rarement dans la forêt dégradée de la Lobaye. D'après Heinemann est également répandu au Congo ex-Belge.

OBSERVATIONS

Cette espèce est bien reconnaissable tout d'abord à son bulbe au rebord tranchant, très caractéristique, cerné d'une vallécule profonde, et qui rappelle en plus accusé celui de la sous-espèce *abruptibalba* de *Psalliota sylvicola*. Le revêtement du chapeau et la localisation du pigment des éléments filamenteux qui composent l'épicutis des écailles celles-ci formant pavage, la couleur assez intensément *brun ocre*

(1) Selon le code Munsell Soil Color Charts, 1954, Baltimore

(2) Selon le code Methuen Handbook of Colour, Korneryp et Wanscher, 1967, 2^e éd., Londres.

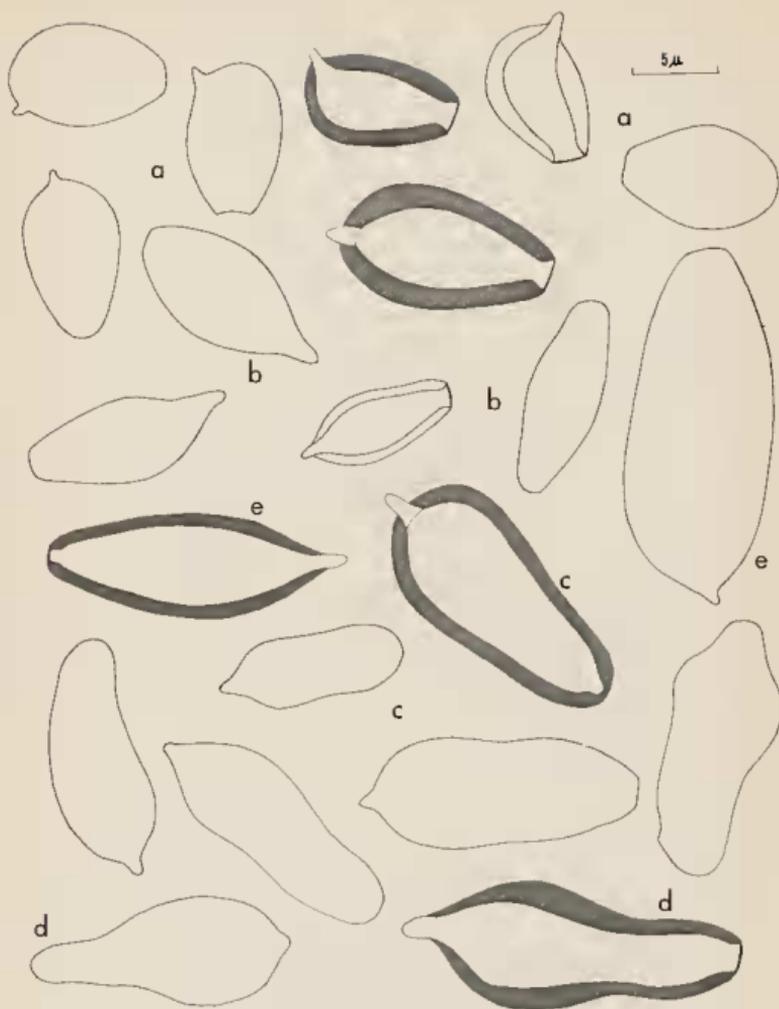


Fig. 2. — *Leucocoprinus abruptibulbus*: Basidiospores normales (a), anormalement grandes et allongées (b), montrant une faible constriction (c), déjà résolument doubles (d), volumineuses à profil entier et sans indice de dédoublement (e). Gr. : $\times 3.000$.

de ses lames sur le sec, enfin le virage intensément bleu-vert de la chair sous l'action de la teinture de gaiac, constituent encore autant de particularités notables. Il faut enfin ajouter à celle qui concerne la fréquence sur certains exemplaires de spores anormales par leurs dimensions relativement volumineuses, et leur forme allongée

tendant à la formation d'une spore double; ainsi, les deux corps successifs sont séparés par un étranglement plus ou moins accentué dont tous les stades ont pu en être notés. La figure 2 livre une large gamme de telles silhouettes sporales (a - e) dont l'abondance nous conduit à considérer cette particularité comme propre à l'espèce. On notera sur nos données que la constriction médiane des spores géantes peut être à peine indiquée (fig. 2, c) ou nette mais faible encore (c), ou bien résolument marquée (d). Cependant, des spores de très grand volume (e: jusqu'à $20 \times 8,5 \mu$) peuvent ne traduire aucune tendance au dédoublement. De toute manière, le pore germinatif des spores majeures anormales reste, dans ses dimensions, comparable à celui des spores normales. Une fois de plus, cet exemple nous prouve l'intérêt spécifique que peuvent présenter les anomalies sporales, même quand elles correspondent à un pourcentage très limité. Il n'est malheureusement pas toujours aisé de déceler l'origine de tels dispositifs tératologiques, et si ceux-ci sont liés aux caractères de certaines basides, notamment s'ils correspondent à de tels éléments bispores ou monospores.

Il est très probable que cette espèce africaine a été recueillie et dessinée par Mme Goossens, et que Beeli l'a examinée et décrite, mais on sait combien incomplètes sont en général les descriptions, plutôt indicatives, de cet auteur. M. P. Heinemann (*in litt.*, 21-2-1969) pense que cette *Lépiote* est « répandue au

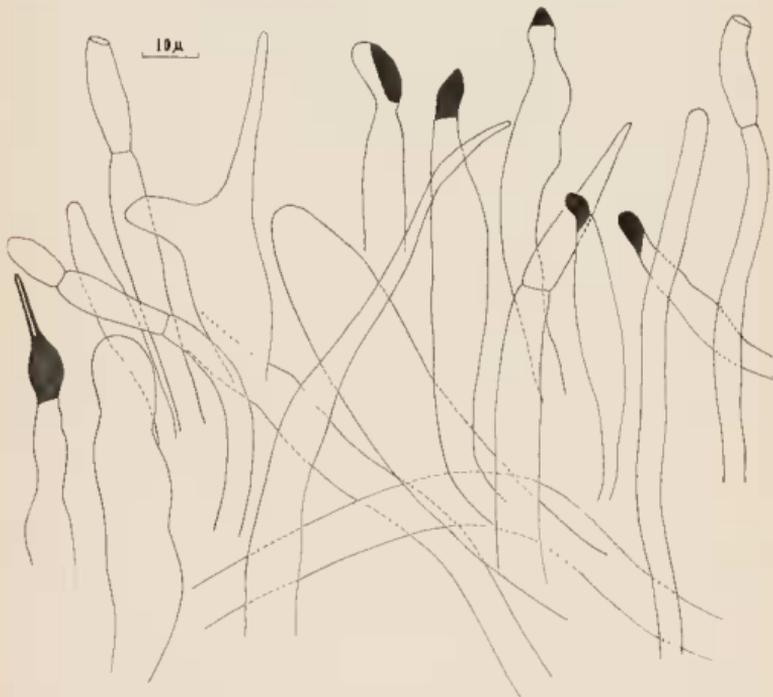


Fig. 3. — *Leucocoprinus abruptibubus*: Détail des terminaisons des éléments filamenteux constituant le revêtement palissadique à hyphes grêles, dressées ou enchevêtrées, des écailles pileuses. Gr. : $\times 1.000$.

Congo ex-Belge » et que Mme Goossens en aurait fait de nombreuses récoltes. En tout cas, elle n'est pas commune en Oubangui. Elle pourrait s'identifier selon Heinemann au *subprocera* Beeli, ce qui est possible malgré l'absence de donnée descriptive sur le bulbe et la couleur des lames, mais non pas au *subprocea* de Sauter (Hedwig., n° 8, p. 152, 1876) que le regretté mycologue belge lui a rattachée. En fait, notre espèce n'a rien de commun avec aucun des *Leucocoprinus* d'Europe, notamment le *procerus* et ses satellites.

Le *Leuc. abruptibulbus* se sépare, selon la plupart de ses caractères, du *Leuc. africanus* que nous avons décrit précédemment, sauf cependant la tonalité violet foncé, dont la présence, localisée sur l'umbo dans l'espèce ici décrite, s'étend à la plus grande partie du pileus dans la forme camerounaise de l'*africanus*. Les deux entités sont notablement distinctes par les dimensions, d'une exceptionnelle grandeur dans ce dernier, la couleur des lames, les mensurations des spores nettement plus volumineuses ($12-14,3 \times 7,6-8,8-9,9 \mu$) dans la *L. africanus* (1), le revêtement pileux, la disposition des mèches qui tignent le chapeau, enfin celui du pied et le profil de ce dernier.

Le dispositif très particulier du bulbe exagérant celui qui s'applique au *Psalliota abruptibulba* nous incite à penser par ce rapprochement qu'il constitue, toutes proportions gardées, un argument supplémentaire en faveur de la parenté entre *Leucocoprinus* et *Psalliota*, le test classique et distinctif de la pigmentation sporale n'ayant d'autre part qu'une signification très atténuée.

Enfin rappelons, à l'occasion de cette note, que les grandes Lèpiotes ne sont pas rares en République Centrafricaine. Par la proximité de beaucoup d'entre elles avec des formes européennes, cependant différentes, et par les caractères bien particuliers de quelques autres, elles représentent une part importante mais aussi d'un intérêt qualitatif indiscutable, de la flore mycologique de l'Oubangui et probablement du Cameroun.

(1) Les mensurations ont été légèrement modifiées par rapport aux diagnoses premières (Rev de Mycol., XXXIII, 2-3, p. 212, et fasc 5, 1968, Cah. de La Maboko, V, 2, p. 63, 1967) où les mesures des spores se sont révélées un peu trop faibles.